

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 2 juillet 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 29, 30 juin, 1er et 2 juillet 2015

2015 DAC 388 Animation et gestion d'un ensemble d'ateliers d'artistes dénommé Villa Belleville - Résidences de Paris Belleville (20e) - marché de services (article 30) - principe et modalités de passation.

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le décret n°2006-975 portant Code des Marchés Publics du 1^{er} août 2006 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération, en date du 16 juin 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'approbation du principe et des modalités de passation de la consultation relevant de l'article 30 du Code des Marchés Publics et portant sur l'animation et la gestion d'un ensemble d'ateliers d'artistes dénommé Villa Belleville - Résidences de Paris Belleville à Paris 20e pour une durée de douze mois reconductible quatre fois ;

Vu l'avis du Conseil du 20e arrondissement, en date du 18 juin 2015 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Sont approuvés le principe et les modalités de passation du marché de services, conclu en application de l'article 30 du Code des Marchés Publics, pour l'animation et la gestion d'un ensemble d'ateliers d'artistes dénommé Villa Belleville - Résidences de Paris Belleville à Paris 20^e pour une durée de 12 mois à compter de sa notification et reconductible tacitement quatre fois.

Article 2 : Sont approuvés l'Acte d'Engagement, le Cahier des Clauses Administratives Particulières et le Règlement de la Consultation, dont les textes sont joints à la présente délibération.

Article 3 : La dépense résultant de la passation de ce marché public sera imputée Rubrique V312, Chapitre 011, Nature 611 du Budget de fonctionnement pour 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020 de la Ville de Paris, sous réserve des décisions de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO